La Fonderie Horne contamine la faune et la flore Ã plus de 50 km

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
August 2022

Le ministÃ¨re de l'Environnement recommande de ne pas consommer de poissons provenant du lac Osisko plus de deux fois par mois, alors que dans les autres lacs de la rÃ©gion, c'est quatre ou huit fois. En rÃ©alitÃ©, situÃ© dans l'Abitibi-TÃ©miscamingue, au nord-ouest du QuÃ©bec, le lac est contaminÃ© depuis 1927, date de l'installation de la Fonderie Horne. Une revue d'Ã©tudes scientifiques publiÃ©es ou en cours de rÃ©daction rÃ©vÃ¨le une pollution majeure de par la prÃ©sence d'arsenic et de mÃ©taux lourds tels le plomb, le cuivre et le cadmium, mais Ã©galement de nouveaux mÃ©taux (les fameuses terres rares telles le cÃ©rium, le lanthane ou le nÃ©odyme) ne faisant l'objet d'aucun contrÃ´le ni surveillance puisque non listÃ©s dans l'Inventaire national des rejets polluants. La Fonderie Horne recycle 110 000 tonnes de dÃ©chets Ã©lectroniques par annÃ©e en les chauffant Ã 1 250 Â°C pour en extraire le cuivre et les mÃ©taux prÃ©cieux.Â "GrÃ¢ce au recyclage, nous dÃ©tournons chaque annÃ©e environ 110 000 tonnes de matÃ©riel Ã©lectronique en fin de vie des sites d'enfouissement", tient Ã rappeler la porte-parole de Glencore, propriÃ©taire de la fonderie.

Ã€ 75 kilomÃ¨tres de Rouyn-Noranda (la ville concernÃ©e), une communautÃ© autochtone a fait part de ses inquiÃ©tudes pour sa population qui consomme encore beaucoup de produits de la chasse et de la pÃªche.

Le reportage de Thomas Gerbet -Â Radio-Canada

Nota - LeÂ 4 aoÃ»t, le gouvernement du QuÃ©bec a procÃ©dÃ© Ã la nomination d'une administratrice d'Ã‰tat qui assurera la coordination de l'action gouvernementale dans le dossier et, le 11 aoÃ»t, SantÃ© publique du QuÃ©bec a recommandÃ© Ã la Fonderie Horne une norme annuelle de rejet dans l'air de 15 ng d'arsenic par mÃ¨tre cube, contre 3 ng selon la norme provinciale.Â